

Europe et Amérique du Nord

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1986)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

En 1986, le CICR a maintenu des relations suivies avec la plupart des gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Europe et d'Amérique du Nord, les informant régulièrement de ses activités et de ses besoins (financiers, en personnel spécialisé, en nature). Les activités du CICR dans cette région du monde se sont donc inscrites principalement dans le domaine de la recherche de fonds auprès des gouvernements et de la coopération avec les Sociétés nationales (dans les domaines des opérations, de la diffusion du droit international humanitaire, de l'information ou encore de la formation de leur personnel); elles ont également eu trait aux démarches entreprises de Genève pour un meilleur respect du droit international humanitaire et pour la ratification des Protocoles additionnels de 1977. En outre, le CICR a visité des lieux de détention en Espagne et au Royaume-Uni (Irlande du Nord). Enfin, par le biais de l'Agence centrale de recherches, le CICR a également continué à traiter des demandes concernant la Deuxième Guerre mondiale (principalement des attestations de captivité). Toutes les activités réalisées en Europe et en Amérique du Nord ont été financées par le budget ordinaire de l'institution.

Le CICR a aussi entretenu des relations suivies avec le Conseil de l'Europe, en assistant notamment aux séances de l'Assemblée parlementaire et de certaines de ses commissions; le Président Hay s'est ainsi adressé aux membres de la Commission des questions politiques du Conseil de l'Europe, à Paris, le 14 janvier. En outre, M. M. Oreja Aguirre, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a effectué une visite officielle au siège du CICR, le 6 mars. Dans plusieurs pays européens, le CICR s'est aussi efforcé d'entrer en contact avec les milieux parlementaires, encouragé en cela par la Résolution 823 adoptée en 1984 par le Conseil de l'Europe (résolution de soutien à l'action du CICR). Enfin, le CICR a établi des relations avec le Parlement européen.

ESPAGNE

Comme il l'avait fait les deux années précédentes, le CICR a effectué une nouvelle série de visites aux personnes arrêtées en vertu de la législation antiterroriste: c'est ainsi que, du 25 avril au 30 mai, quatre délégués, dont un médecin, se sont rendus dans quinze établissements pénitentiaires dépendant du ministère de la Justice; ils y ont visité, selon les modalités habituelles du CICR, 455 personnes prévenues ou condamnées pour «délit de terrorisme». Le CICR a maintenu le dialogue avec les autorités espagnoles non seulement sur les visites réalisées, mais aussi sur l'extension éventuelle de ses visites aux lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur (soit aux détenus en période d'interrogatoire). Le délégué général pour

l'Europe et l'Amérique du Nord a plus particulièrement traité cette question lors de deux missions à Madrid, en juillet et en octobre; par la suite, un projet d'accord précisant le but et les modalités techniques de telles visites a été soumis, le 18 novembre, aux autorités. A la fin de l'année, ces dernières ont fait savoir qu'en raison de la révision de la législation antiterroriste, aucune décision y relative ne pouvait être prise à ce stade.

Le Directeur général du CICR et le Directeur des Opérations se sont rendus à Madrid, respectivement en septembre et en décembre. Le premier a surtout traité, au ministère des Affaires étrangères, de l'éventuelle ratification des Protocoles additionnels par l'Espagne, s'entretenant, en outre, de la préparation de la XXV^e Conférence internationale avec le Président de la Croix-Rouge espagnole. Le second a présenté les activités du CICR dans le monde au secrétaire d'Etat du ministère des Affaires étrangères et à ses principaux collaborateurs.

Dans le cadre de ses relations avec la Croix-Rouge espagnole, le CICR a participé à des cours de formation organisés par la Société nationale à l'intention de son personnel, qu'il s'agisse de l'enseignement du droit international humanitaire ou des activités de son service de recherches.

ROYAUME-UNI

Comme il l'avait fait précédemment en avril 1983, le CICR a effectué une série de visites dans les lieux de détention d'Irlande du Nord. Du 26 août au 5 septembre, quatre délégués, dont un médecin, ont visité les prisons de Maze, de Maghaberry, de Belfast (Crumlin Road) et de Magilligan où se trouvaient au total 1 632 détenus. Ces visites ont fait l'objet d'un entretien à Londres, le 11 décembre, entre le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, le médecin-chef du CICR (qui avait participé au début des visites) et des responsables du «Northern Ireland Office», dont M. N. Scott, sous-secrétaire d'Etat.

Le Président du CICR s'est rendu à Londres à deux reprises: le 2 mai, il a eu un entretien avec Sir Geoffrey Howe, secrétaire d'Etat au Foreign Office, portant notamment sur la question de la ratification par le Royaume-Uni des Protocoles additionnels de 1977; en novembre, le Président Hay s'est entretenu avec Lady Limerick, Présidente de la Croix-Rouge britannique, des travaux de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et des activités du CICR en cours.

Le CICR a maintenu d'étroites relations avec la Croix-Rouge britannique. Il a ainsi pris part à Barnett Hill, en mars, à l'assemblée annuelle des présidents des sections locales de la Société nationale (présentation des activités du CICR et du

droit international humanitaire par le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord) et, les 22 et 23 novembre, au séminaire de formation des collaborateurs de la Société nationale qui sont chargés de faire connaître le droit international humanitaire. Il a aussi participé à la conférence sur le droit international humanitaire que la Croix-Rouge britannique a organisée à Cardiff, le 14 novembre, en collaboration avec le « Welsh Center for International Affairs ».

Enfin, des exposés sur des sujets relevant du droit international humanitaire ont été présentés, en novembre, à des étudiants en droit des universités de Belfast (Queen's University), de Liverpool et de Lancaster.

AUTRES PAYS

— Le Président de la **République fédérale d'Allemagne**, M. Richard von Weizsäcker, a été reçu au siège du CICR, le 12 juin, par le Président Hay, entouré de membres du Comité et de la Direction.

M. Richard Pestalozzi, membre du Comité, s'est rendu à Bonn en avril, d'une part, pour s'entretenir avec le secrétaire général de la Croix-Rouge de la RFA et, d'autre part, pour rencontrer des membres du Parlement et des responsables gouvernementaux auxquels il a présenté les activités et les besoins financiers du CICR. Un groupe de parlementaires allemands et de représentants du ministère des Affaires étrangères ont ensuite été reçus au siège du CICR, le 2 juin.

Le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord a participé à un séminaire sur les Conventions de Genève et les Protocoles additionnels, organisé par la Croix-Rouge allemande à Berlin, le 19 février, à l'intention d'enseignants du degré supérieur. Enfin, le CICR a pris part à deux séminaires de la Société nationale destinés au personnel de ses services de recherches.

— En **Belgique**, le Président Hay, accompagné notamment du directeur adjoint des Opérations, s'est entretenu, le 27 novembre, avec le Premier ministre, M. Martens, le ministre des Affaires étrangères, M. Tindemans, le ministre du Budget, M. Verhofstart, et le Président de la Communauté néerlandophone de la Croix-Rouge belge: les thèmes abordés ont été les principales opérations du CICR, le mode de financement de l'institution et la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge. Le Président Hay s'est également adressé à un groupe de parlementaires. Enfin, il a pris part, aux côtés du Premier ministre et du Prince Albert, Président de la Société nationale, à l'ouverture du symposium sur la mise en œuvre des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949, organisé par la Croix-Rouge de Belgique, les 27 et 28 novembre; l'objectif de ce séminaire, auquel a également assisté le chef du Département de la Doctrine et du Droit du CICR, était d'examiner les mesures à prendre par la Belgique, déjà en temps de paix, pour faire appliquer les Protocoles additionnels.

Enfin, comme il l'avait fait les années précédentes, le CICR a répondu à l'invitation de la Croix-Rouge belge pour donner des cours de droit international humanitaire dans différentes universités, dans le cadre des « Journées universitaires de la paix », en mars (universités de Liège, de Louvain et Université libre de Bruxelles).

— A l'invitation de la Société nationale, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord a effectué une mission en **Bulgarie**, du 12 au 15 mai. Il s'est entretenu avec les dirigeants de la Croix-Rouge bulgare de diverses possibilités de coopération. Il a également rencontré le vice-ministre des Affaires étrangères et le responsable des Organisations internationales au sein de ce ministère: cet entretien a porté sur une éventuelle ratification des Protocoles additionnels par la Bulgarie, sur la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, sur les opérations et besoins du CICR. Le délégué général s'est aussi adressé à un groupe de journalistes bulgares.

Pour donner suite à cette mission et aux entretiens avec la Croix-Rouge bulgare sur la coopération dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge, le CICR a participé au camp international de la Jeunesse Croix-Rouge, que la Société nationale a organisé en août, au bord de la Mer Noire, pour des participants de quatorze pays d'Europe.

— Au **Canada**, M. Maurice Aubert, Vice-Président du CICR, a effectué une mission du 9 au 14 juin, pour procéder à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun avec des dirigeants de la Croix-Rouge canadienne à Toronto et pour prendre part à la IV^e Conférence internationale de droit constitutionnel (« Paix, relations internationales, respect des droits humains »), à Québec.

A la fin du mois de mai, le Directeur des Opérations du CICR s'est rendu à Ottawa où il a eu des entretiens avec des représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Croix-Rouge canadienne et de l'Agence canadienne de développement international. Il s'agissait notamment de présenter les principales activités de l'institution et ses besoins financiers.

Enfin, le CICR a participé aux cours suivants, à titre d'enseignant: en mai, à un cours de droit de la guerre organisé par les forces armées canadiennes pour leurs officiers; en juillet, au 7^e cours d'été sur les droits de l'homme, organisé par la Fondation canadienne des droits de l'homme à l'université de Charlottetown; en août, à un séminaire de formation organisé par la Croix-Rouge canadienne, à Toronto, à l'intention de ses collaborateurs plus spécialement chargés de la recherche de personnes.

— Plusieurs missions ont été effectuées aux **Etats-Unis** depuis Genève, tant auprès des autorités que de la Société nationale, d'une part, pour traiter de la question de la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève et, d'autre part, pour présenter les activités opérationnelles et les besoins financiers du CICR. Quant à elle, la délégation du CICR auprès des Organisations internationales à New York s'est plus particulièrement chargée des relations avec ces organisations et avec les représentants des différents Etats

auprès des Nations Unies, traitant avec eux de questions opérationnelles ou juridiques (*cf. aussi le chapitre « Relations avec d'autres organismes internationaux ou non-internationaux en matière de droit et de problèmes humanitaires », dans le présent Rapport*).

M. Maurice Aubert, Vice-Président du CICR, est allé aux Etats-Unis en janvier pour s'entretenir de problèmes d'intérêt commun avec le Président de la Croix-Rouge américaine, M. R. Schubert. Il a également dirigé la délégation du CICR au troisième séminaire de droit international humanitaire pour les diplomates accrédités auprès des Nations Unies, à New York (*cf. le chapitre du présent Rapport plus spécialement consacré à la diffusion du droit international humanitaire*).

M. Raymond Probst, membre du Comité, a séjourné à Washington du 30 mai au 3 juin, en compagnie du Directeur général et du chef de la Division des Organisations internationales du CICR. Il s'agissait, notamment dans l'optique de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, de s'entretenir une fois encore avec de hauts responsables du Département d'Etat et du Département de la Défense d'une possible ratification, par les Etats-Unis, des deux Protocoles additionnels de 1977. C'est ainsi que les représentants du CICR ont été reçus, entre autres, par M. Douglas Feith, du Département de la Défense, par M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint du Département d'Etat, et par M. Abraham Sofaer, conseiller juridique au sein de ce même Département. Les discussions ont porté surtout sur le Protocole I, vu l'attitude réservée de l'administration américaine à l'égard de certains aspects de cet instrument du droit international humanitaire; la délégation du CICR a souligné l'importance de ce droit et la nécessité que le plus grand nombre possible d'Etats deviennent formellement parties aux Protocoles. La mission de M. Probst avait été précédée, en avril, de celle du conseiller juridique du CICR, spécialement chargé du dossier des Protocoles additionnels; à cette occasion, un séminaire d'une journée sur le thème des Protocoles avait eu lieu au siège de la Croix-Rouge américaine, à l'intention des dirigeants de cette Société.

Le Directeur des Opérations du CICR s'est rendu à Washington en mars, en juin et en novembre, où il a eu de nombreux entretiens, principalement avec des responsables du Département d'Etat. Ces missions ont permis des échanges de vues sur les activités du CICR en cours et sur les besoins financiers de l'institution. En mars, le Directeur des Opérations a aussi rencontré le Secrétaire général des Nations Unies, à New York.

En outre, le CICR a poursuivi son effort de diffusion du droit international humanitaire aux Etats-Unis, tant auprès de la Croix-Rouge nationale que des forces armées, notamment par l'intermédiaire de l'un de ses délégués basés à New York (présentation de nombreuses conférences aux branches locales de la Société nationale; participation à des séminaires de la Société nationale pour ses membres ou d'autres publics; participation à des séminaires et à des cours de formation de l'armée, dont les cours sur le droit de la guerre organisés par le corps des *Marines*). Des exposés sur le droit international humanitaire ont également été présentés à la faculté de droit de

l'université de New York, en mars, et dans trois universités de Washington, en avril.

— M. Maurice Aubert, Vice-Président du CICR, s'est rendu en France, les 27 et 28 mai, pour discuter avec les dirigeants de la Croix-Rouge Française de nombreuses questions d'intérêt commun. Il y est retourné en décembre, pour s'entretenir avec le Président de la Société nationale de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Des collaborateurs du CICR ont participé à plusieurs rencontres organisées par la Croix-Rouge Française à l'intention de son personnel, concernant la diffusion du droit international humanitaire et la recherche de personnes. Par ailleurs, le CICR a été représenté à la VIII^e réunion européenne des directeurs nationaux de la Croix-Rouge de la Jeunesse (Biarritz, 3-10 mai).

Enfin, comme par le passé, le CICR a été invité par la faculté de droit de l'université de Toulon à présenter un exposé sur le droit international humanitaire aux étudiants en droit international.

— M. Richard Pestalozzi, membre du Comité, a effectué une mission en Hongrie, du 17 au 20 septembre, accompagné notamment du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Cette mission avait pour objectif principal de s'entretenir avec la Croix-Rouge hongroise de questions d'intérêt commun et, vu la proximité de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, de sujets y relatifs. M. Pestalozzi a rencontré M. Hantos, Président du Comité exécutif de la Société nationale et membre de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, qui avait lui-même été reçu au siège du CICR le 23 avril. Il s'est également entretenu de la XXV^e Conférence internationale au ministère hongrois des Affaires étrangères; la 76^e Conférence interparlementaire (Buenos Aires, octobre 1986) a fait l'objet d'un entretien avec M. S. Barcs, Président du groupe interparlementaire hongrois et membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire: lors de ces deux entretiens, M. Pestalozzi a exprimé les préoccupations du CICR face au problème croissant de la non-application du droit international humanitaire par les Etats et il a rappelé les efforts de l'institution pour un meilleur respect de ce droit.

— Le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu en Islande du 18 au 21 mars, pour présenter les activités du CICR aux autorités et souligner l'importance des Protocoles additionnels, ainsi que pour rencontrer des membres du Parlement islandais et resserrer les liens avec la Croix-Rouge islandaise. C'est ainsi que le délégué général s'est entretenu avec M. Steingrimur Hermannsson, Premier ministre, avec M. Matthias A. Matthiesen, ministre des Affaires étrangères, avec M. Thorvaldur Gardar Kristjansson, Président de la délégation islandaise au Conseil de l'Europe, et avec les dirigeants de la Société nationale.

— Le Directeur des Opérations du CICR s'est rendu à Rome (Italie), en octobre, pour présenter aux autorités les activités

et besoins de l'institution et pour s'entretenir avec des parlementaires.

— Le Prince héritier Hans-Adam du **Liechtenstein** et la Princesse Marie, Présidente de la Société nationale, ont visité le siège du CICR, le 30 septembre; ils ont été reçus par le Président Alexandre Hay, le Vice-Président, M. Maurice Aubert, et M. Pierre Keller, membre du Comité.

— A fin novembre, le Président du CICR, accompagné du directeur adjoint des Opérations, s'est rendu à La Haye (**Pays-Bas**), où il a eu des entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge néerlandaise, dont la Princesse Margriet, et avec des représentants du gouvernement, dont M. Bukmann, ministre pour la Coopération et le Développement. Avec la Société nationale, les discussions ont plus spécialement porté sur l'action du CICR au Suriname, ainsi que sur la XXV^e Conférence internationale. Au niveau gouvernemental, il a surtout été question des activités et objectifs, ainsi que du financement du CICR.

— M. Aubert, Vice-Président du CICR, a effectué une mission en **Pologne**, à fin août, pour prendre part à l'ouverture du traditionnel cours d'été de droit international humanitaire qu'organisent la Croix-Rouge polonaise et le CICR à l'intention d'étudiants en droit d'Europe et d'Amérique du Nord (*cf. le chapitre consacré plus spécialement à la diffusion du droit international humanitaire dans le présent Rapport*). En outre, il s'est entretenu, le 20 août, avec le professeur Zbigniew Gertych, vice-Premier ministre, et avec M. Marian Orzechowski, ministre des Affaires étrangères: cet entretien a notamment permis de présenter aux autorités polonaises les principales actions en cours du CICR, les thèmes centraux de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, ainsi que la question de la ratification des Protocoles additionnels par la Pologne. A l'occasion de sa mission à Varsovie, le Vice-Président du CICR a aussi rencontré les dirigeants de la Société nationale.

— Le cardinal R. Etchegaray, Président du Conseil pontifical «Cor Unum» (**Saint-Siège**), a été reçu au CICR, le 5 mars, par le Président Alexandre Hay et le Vice-Président Maurice Aubert.

— Dans le cadre des relations suivies que le CICR entretient avec les gouvernements et les Sociétés nationales des **pays scandinaves**, le directeur adjoint des Opérations a effectué des missions en **Finlande**, en **Norvège**, en **Suède**, au **Danemark** pour la présentation des principales activités en cours, des objectifs et des besoins du CICR; la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge a aussi fait l'objet d'échanges de vues approfondis.

A l'occasion du symposium organisé à Oslo, en mars, par la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (*cf. le chapitre consacré à la diffusion du droit international humanitaire dans le présent Rapport*), M. Maurice Aubert, Vice-Président du

CICR, s'est entretenu avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, ainsi qu'avec des parlementaires, sur les activités et besoins du CICR.

Enfin, le Directeur général du CICR et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord ont participé à un séminaire des Sociétés nationales nordiques sur le thème de la mobilisation humanitaire, organisé par la Croix-Rouge suédoise à Stockholm, du 6 au 8 juin.

— A la suite de la mission que le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord avait effectuée en **Tchécoslovaquie**, en septembre 1985, deux déléguées du CICR se sont rendues à Prague en avril, à l'invitation de la Croix-Rouge nationale. Elles ont étudié avec cette dernière des possibilités de coopération dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et dans celui des tâches propres à l'Agence centrale de recherches.

Par ailleurs, un groupe de journalistes tchécoslovaques ont été reçus au siège du CICR, le 2 juin.

— Le CICR a continué à entretenir des relations suivies avec l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'**Union des Républiques socialistes soviétiques**, recevant à plusieurs reprises des dirigeants de cette Société, à Genève.

En outre, le Directeur général du CICR a effectué une mission à Moscou à la fin du mois de septembre. Il s'est longuement entretenu avec le D^r Venedictov, nouveau président de l'Alliance, entouré de ses principaux collaborateurs, et il a été reçu au ministère des Affaires étrangères. Cette mission a été axée principalement sur la préparation de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, sur la question d'une éventuelle ratification des Protocoles additionnels par l'Union soviétique, ainsi que sur la contribution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la Paix.

— M. Maurice Aubert, Vice-Président du CICR, s'est rendu en **Yougoslavie**, à l'invitation de la Société nationale (10 au 15 septembre), pour un échange de vues avec ses dirigeants sur des sujets d'intérêt commun. Il a également été reçu au ministère des Affaires étrangères.

En février, le chef du Département de la Doctrine et du Droit a donné un cours d'introduction au droit international humanitaire à Dubrovnik, dans le cadre d'un enseignement sur le droit international et les relations internationales destiné à des étudiants avancés en droit international venant de plusieurs pays.

En mai a eu lieu une mission auprès des responsables du service de recherches de la Société nationale. Les représentants du CICR ont également pris part au XXI^e séminaire de la Croix-Rouge yougoslave pour la formation des cadres des pays en voie de développement et des mouvements de libération (une partie du séminaire est consacrée à la présentation des institutions internationales de la Croix-Rouge).

LE SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES A AROlsen

En 1986, le Service international de recherches (SIR), créé à Londres en 1943 par le commandement des forces alliées, a commémoré le 40^e anniversaire de son établissement à Arolsen (République fédérale d'Allemagne). Rappelons que c'est en 1955 que le SIR a été placé, par un accord international, sous la responsabilité du CICR qui en assume la direction et l'administration. La fonction d'autorité de contrôle est exercée par la Commission internationale pour le Service international de recherches (CI/SIR) composée de représentants de dix gouvernements, à savoir la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, Israël, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés délègue un observateur permanent auprès de la CI/SIR pour prendre soin des intérêts des personnes qui, statutairement, relèvent de sa compétence.

Sous le sceau de la Croix-Rouge, le SIR fournit aux anciens persécutés des renseignements individuels contenus dans ses archives et documents, cela à des fins humanitaires. Les quatre mandats confiés au Service international de recherches sont les suivants:

- la recherche de personnes disparues
- la réunion de documents qui traitent des personnes persécutées pendant le régime national-socialiste sous le Troisième Reich
- la classification de ces documents selon un système d'archivage approprié et la conservation conséquente des documents
- la réponse aux demandes provenant des anciens persécutés ou de leurs proches.

Le SIR traite les demandes qui lui sont adressées par:

- les Allemands ou non-Allemands qui ont été détenus dans des camps de concentration ou de travail situés sur le territoire du Troisième Reich
- les non-Allemands qui, pendant la Deuxième Guerre mondiale, ont été déportés comme travailleurs forcés
- les non-Allemands déportés qui, après la guerre, ne pouvaient ou ne voulaient plus retourner dans leur patrie. Ces personnes ont été prises en charge par les Puissances alliées occidentales en tant que «personnes déplacées». Le SIR dispose aussi d'une très grande documentation sur cette période et qui va jusqu'au début des années 50.

Du propre rapport d'activité du SIR, relevons les chiffres ci-après pour l'année 1986:

- le SIR a reçu 53 813 demandes en provenance de 44 pays. Elles concernaient 49 619 personnes qui sollicitaient une attestation de leur détention ou des travaux forcés effectués. Ces personnes font partie d'une des trois catégories précitées.
- Les employés du SIR ont procédé à 296 052 vérifications dans 20 fichiers différents pour 40 948 personnes portant plus de 61 056 noms (y compris les noms de jeune fille ou les noms d'emprunt); au total, plus de 78 300 réponses ont pu être fournies.
- Le nombre de recherches concernant des personnes disparues s'est élevé à 4 246; 317 cas ont été résolus.

Il est à signaler que grâce à l'acquisition de nouveaux documents, le SIR a pu résoudre un grand nombre de cas qui avaient abouti auparavant à des résultats négatifs. La réunion de documents devient actuellement très importante afin de pouvoir donner une dernière chance de faire valoir leurs droits à un maximum d'anciens persécutés qui ont atteint l'âge de la pension, voire à leurs ayants droit.

SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1986
(Selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

PAYS	DONS EN NATURE			ACHATS PAR LE CICR			TOTAL ACHEMINÉ (Fr.s.)
	SECOURS (tonnes)	(Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	SECOURS (tonnes)	(Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	
AFRIQUE	48 903	36 004 685	175 376	16 751	15 472 749	2 534 248	54 187 058
Afrique du Sud	5	55 000	—	154	416 293	12 832	484 125
Angola	6 963	8 884 588	—	3 574	4 591 580	741 706	14 217 874
Burkina Faso	7	9 020	—	24	50 262	19 336	78 618
Burundi	—	—	—	6	19 092	—	19 092
Ethiopie	30 333	19 029 272	5 036	5 465	4 889 106	229 014	24 152 428
Gambie	—	—	—	—	—	4 898	4 898
Malawi	—	—	—	807	170 444	32 038	202 482
Mali	—	—	—	—	—	13 330	13 330
Mozambique	—	—	—	—	—	407 248	407 248
Namibie	—	—	—	56	51 295	1 193	52 488
Ouganda	416	624 454	918	419	957 321	277 401	1 860 094
Somalie	—	7 265	—	41	83 305	5 913	96 483
Soudan (conflit au Tigré et en Erythrée)	9 793	5 798 119	159 348	2 264	1 443 727	268 258	7 669 452
Soudan (conflit au Sud-Soudan)	1 263	1 451 256	10 074	3 630	2 372 927	205 253	4 039 510
Tchad	123	145 711	—	188	269 307	73 763	488 781
Togo	—	—	—	—	—	1 961	1 961
Zaire	—	—	—	20	51 831	14 824	66 655
Zambie	—	—	—	3	24 793	—	24 793
Zimbabwe	—	—	—	100	81 466	225 280	306 746
AMÉRIQUE LATINE	6 569	9 285 308	12 220	4 836	4 923 966	640 135	14 861 629
Argentine	—	—	—	—	—	1 309	1 309
Chili	157	596 378	—	158	244 343	30 092	870 813
Costa Rica	—	—	—	1	8 492	—	8 492
El Salvador	4 255	4 016 384	5 130	3 961	2 914 872	162 147	7 098 533
Haiti	—	—	—	—	—	2 224	2 224
Honduras	50	197 208	—	3	40 409	—	237 617
Nicaragua	1 838	3 021 028	7 090	679	1 609 785	341 046	4 978 949
Paraguay	40	412 625	—	—	—	—	412 625
Pérou	159	692 019	—	14	30 090	103 317	825 426
Uruguay	70	349 666	—	20	75 975	—	425 641
ASIE	2 078	2 576 531	179 189	681	649 498	3 063 856	6 469 074
Afghanistan	—	—	—	—	—	5 681	5 681
Birmanie	—	—	—	—	—	68 096	68 096
Indonésie (conflit à Timor-Est)	16	60 686	—	51	70 037	9 023	139 746
Kampuchéa	—	—	—	255	77 723	307 681	385 404
Malaisie	—	—	—	—	123	283	406
Pakistan (conflit en Afghanistan)	—	—	—	300	359 948	1 848 230	2 208 178
Philippines	1 994	2 482 639	—	61	54 808	174 161	2 711 608
Thaïlande (conflit du Kampuchéa)	68	338 206	179 189	14	86 859	656 382	955 636
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 545	3 154 880	390 136	1 395	3 139 796	1 500 342	8 185 154
Irak	1	28 762	—	19	349 850	2 296	380 908
Israël et territoires occupés	800	479 584	—	338	493 130	11 225	983 939
Jordanie	—	—	—	1	33 476	—	33 476
Liban	26	166 333	390 136	274	1 356 918	1 321 118	3 234 505
Conflit du Sahara occidental	696	2 246 145	—	740	772 653	—	3 018 798
Syrie	20	212 926	—	—	—	—	212 926
Yémen du Nord	—	—	—	3	46 466	1 865	48 331
Yémen du Sud	2	21 130	—	20	87 303	163 838	272 271
TOTAL GÉNÉRAL	59 095	51 021 404	756 921	23 663	24 186 009	7 738 581	83 702 915

DONS EN NATURE REÇUS ET ACHATS EFFECTUÉS PAR LE CICR EN 1986

(Selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

DONATEURS	Vivres et semences (tonnes)	Couvertures (pièces)	Tentes (pièces)	Assortiments de cuisine (pièces)	Vêtements (tonnes)	Autres secours (tonnes)	TOTAL SECOURS (Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	GRAND TOTAL (Fr.s.)
Sociétés nationales									
Allemagne (Rép. féd. d')	—	32 500	—	—	200	18	1 378 115	—	1 378 115
Australie	—	—	—	—	—	—	—	145 380	145 380
Autriche	—	3 922	—	—	—	17	142 116	—	142 116
Belgique	—	12 200	—	—	—	—	120 480	—	120 480
Danemark	—	—	—	1 440	—	—	55 000	—	55 000
Finlande	73	1 360	—	—	9	1	344 746	750	345 496
Grande-Bretagne	—	14 800	—	—	—	8	550 873	26 140	577 013
Grèce	—	750	—	—	—	—	21 135	—	21 135
Iran	—	—	—	—	—	—	27 352	—	27 352
Japon	—	—	—	—	—	—	—	30 400	30 400
Norvège	130	10 500	—	—	—	23	1 070 137	308 395	1 378 532
Pays-Bas	—	10 000	250	—	—	—	88 278	27 674	115 952
Suède	397	56 000	50	—	48	—	1 596 279	42 626	1 638 905
Suisse	—	20 000	5	3 780	45	8	534 340	123 289	657 629
Autres Croix-Rouge ¹	205	1 000	—	—	1	1	198 788	3 865	202 653
TOTAL CROIX-ROUGE	805	163 032	305	5 220	303	76	6 127 639	708 519	6 836 158
Gouvernements									
Allemagne (Rép. féd. d')	12 930	20 000	30	—	—	15	6 403 510	—	6 403 510
Autriche	—	690	—	—	—	2	30 000	—	30 000
Canada	5 220	—	—	—	—	—	2 704 355	—	2 704 355
Etats-Unis d'Amérique	7 866	—	—	—	—	5	6 812 781	—	6 812 781
Finlande	542	6 140	50	—	—	1	1 348 628	—	1 348 628
Suisse	3 954	—	—	—	—	—	4 740 900	—	4 740 900
TOTAL GOUVERNEMENTS	30 512	26 830	80	—	—	23	22 040 174	—	22 040 174
Divers									
CEE	24 009	—	—	—	—	—	21 429 975	—	21 429 975
PAM	1 824	—	—	—	—	—	788 884	—	788 884
Autres donateurs	1 243	—	—	1 000	—	4	634 732	48 402	683 134
TOTAL DIVERS	27 076	—	—	1 000	—	4	22 853 591	48 402	22 901 993
TOTAL DONATIONS	58 393	189 862	385	6 220	303	103	51 021 404	756 921	51 778 325
TOTAL ACHATS CICR	20 861²	210 506	665	1 440	—	2 482	24 186 009	7 738 581	31 924 590
TOTAL GÉNÉRAL	79 254	400 368	1 050	7 660	303	2 585	75 207 413	8 495 502	83 702 915

¹ Ligue et Sociétés nationales dont la contribution est inférieure à Fr.s. 20 000.—.

² Dont 5 501 tonnes de semences.

RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CICR

(Situation au 31 décembre 1986)

